



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 113643

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur les revendications de l'association nationale des pupilles de la Nation, orphelins de guerre ou du devoir (ANPNOGD). Cette association lutte depuis ses origines pour une égale reconnaissance des souffrances et des peines endurées par les orphelins de tous les conflits qui ont ensanglanté notre pays depuis la première guerre mondiale. Cette association milite avec courage, constance et dignité pour que les orphelins de guerre ne soient pas les oubliés d'une histoire dont ils sont parmi les premières victimes. Il lui demande face à ce dossier important, ce que le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin de rechercher des avancées notables visant à trouver la voie d'une véritable reconnaissance.

Texte de la réponse

À la suite du rapport de la Commission nationale de concertation chargée d'étudier le dossier des orphelins de guerre, mise en place par le Premier ministre, le Gouvernement examine les améliorations qu'il serait possible d'apporter à ce dispositif. Conformément à l'engagement du Président de la République, le Gouvernement s'attache à définir la solution qui tienne le plus grand compte de l'équité et aboutisse à une reconnaissance plus apaisée. C'est ainsi qu'un projet de décret unique a été préparé à la demande du Premier ministre. Il se trouve actuellement en phase d'approbation.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113643

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7508

Réponse publiée le : 13 septembre 2011, page 9813